

Je soutiens l'IUT de Sceaux et j'affecte
mon versement de **Taxe d'Apprentissage**
sur la plateforme **SOLTéA** à l'**IUT de Sceaux**

Je retourne ce formulaire :

- Par courrier :
IUT de Sceaux
Service Taxe d'Apprentissage
8, avenue Cauchy – 92330 SCEAUX
- Par mail : ta.iut-sceaux@universite-paris-saclay.fr
Vos contacts : Chloé PAVADAY (01 40 91 24 32) – Gaëlle LE NY (01 40 91 24 33)

VOTRE ENTREPRISE :

NOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

N° DE SIRET :

NOM ET PRÉNOM DE LA PERSONNE EN CHARGE DU VERSEMENT (contact taxe apprentissage) :

.....

FONCTION :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE MAIL :@.....

N'oubliez pas de préciser la composante ci-dessous :

IUT de Sceaux (code UAI 0921245D)

*MONTANT(S) ESTIMATIF(S) AFFECTE(S) :

(*) mention obligatoire

Retrouvez la liste des formations habilitées à percevoir la taxe d'apprentissage dans tous les secteurs d'activité, sur notre site internet
www.universite-paris-saclay.fr/collaborations/investissons-ensemble-dans-les-talents-de-demain

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Direction de la Formation et de la Réussite de l'Université Paris-Saclay pour des usages liés à la gestion administrative, financière et fiscale de la perception de la Taxe d'Apprentissage ou de communication en lien avec celle-ci. La base légale du traitement est l'intérêt légitime.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : l'Université Paris-Saclay. Les données sont conservées pendant tout le temps que l'Université Paris-Saclay est habilitée à percevoir la Taxe d'Apprentissage.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à : dgd@universite-paris-saclay.fr ou le service en charge de cette collecte : taxe.apprentissage@universite-paris-saclay.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

L'IUT de Sceaux vous remercie de votre soutien.